CONCERTATION PRÉALABLE : REQUALIFICATION DE LA RUE DE SUÈDE

Retrouver un espace public ***apaisé*** & ***agréable*** à vivre

Le premier tronçon s'étend de la route de Rouziers au carrefour Franche-Comté / Bois Aubry. Cette portion de la rue de Suède est en sens unique d'Ouest en Est et comprend une piste cyclable bidirectionnelle, entre le ruisseau de la Petite Gironde et la voie de circulation.

Le projet consistera à créer **un cheminement piéton le long du ruisseau, distinct de la piste cyclable**, visant à éviter tout conflit entre piétons et cyclistes. Comme pour chaque carrefour de la rue de Suède, **un plateau** sera aménagé au croisement avec la rue de Franche-Comté et l'avenue du Bois Aubry. **Un autre plateau** sera implanté au droit du chemin piétons menant à la rue du Prieuré de Tavant.

© Images©2024 Google

Un aménagement spécifique sera réalisé pour **connecter l'itinéraire cyclable de la rue de Suède** (itinéraire 5) à la liaison douce existante à l'ouest de la route de Rouziers, et au **futur itinéraire cyclable venant de la rue des Bordiers** (itinéraire 2).

Au droit du projet «Village du Danemark», une emprise supplémentaire de 5 m, permettra au Syndicat mixte Affluents Nord Val de Loire (ANVAL) **d'améliorer la morphologie du ruisseau**.

Le deuxième tronçon, situé entre le carrefour Franche-Comté / Bois Aubry et le carrefour Hollande / Jouhanneau, est bordé au Sud par la Petite Gironde et au Nord par un espace vert en pente, offrant une séparation visuelle entre le quartier résidentiel et la voie de circulation. Au Sud, un unique ouvrage au-dessus du ruisseau permet l'accès au Stade du Danemark.

Le carrefour Hollande / Jouhanneau sera également réaménagé avec la **création d'un plateau**, visant à sécuriser et faciliter la traversée des piétons et des cyclistes. Ce tronçon de la rue sera proposé en sens unique, afin de créer un cheminement piéton le long de la Petite Gironde.

Un plateau sera réalisé à l'entrée du Stade, contribuant ainsi à renforcer la sécurité et à apaiser la circulation.

L'aménagement **d'un chemin en rampe** permettra de relier le quartier des Douets et la rue de Suède en passant par un espace vert aujourd'hui peu fréquenté.

Au droit du Stade, dans le cadre de l'étude menée par l'ANVAL, il est projeté de réaliser des travaux de terrassements (environ 1000 m³) afin de **mieux gérer les débordements de la Petite Gironde**.

SÉQUENCE 1

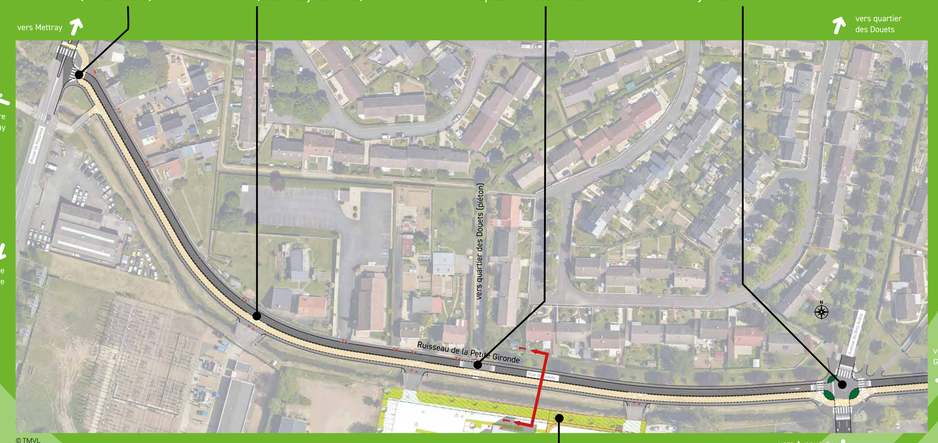

© TMVL

Emprise totale moyenne de 16 m :
Modes actifs de déplacement :
Piste cyclable bidirectionnelle : 3 m
Trottoirs : 2 x 1.4 m = 2.8 m
Chaussée :
1 voie : 3.3 m
Espaces verts :
La Petite Gironde et son environnement : 7 m en moyenne
+ 5 m au droit des parcelles dont la limite a été reculée (Village du Danemark)

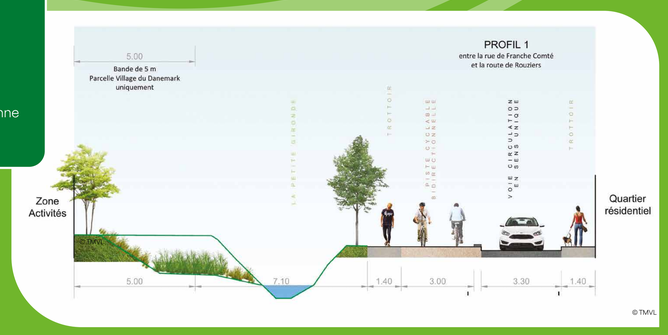

© TMVL

SÉQUENCE 2

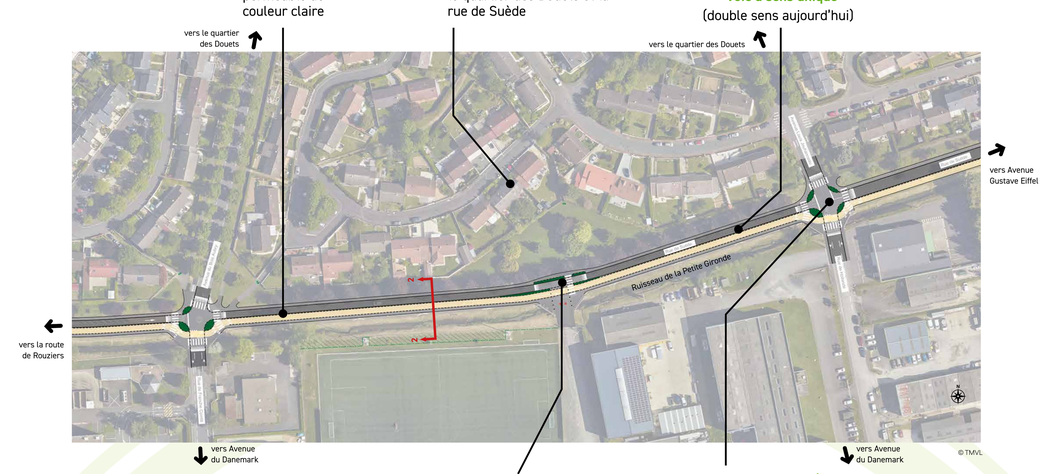

© TMVL

Emprise totale moyenne de 25 m :
Modes actifs de déplacement :
Piste cyclable bidirectionnelle : 3 m
Trottoir : 2 x 1.4 m = 2.8 m
Chaussée :
1 voie : 3.3 m
Espaces verts :
La Petite Gironde et son environnement : 9 m en moyenne
+ 5 m au droit des parcelles dont la limite a été reculée (Stade)
7 m au droit de la zone pavillonnaire

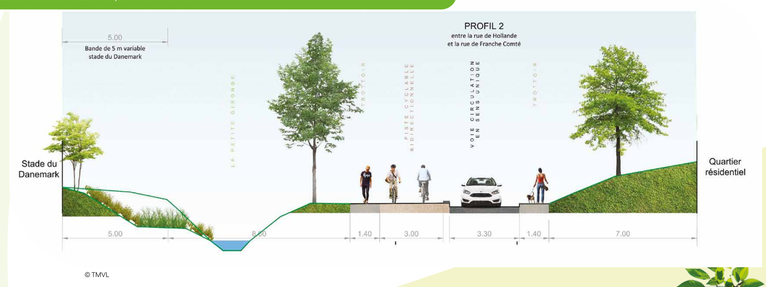

© TMVL

© Illustratrice Paysagiste DPLG Amélie Desman

© TMVL

Tours métropole Val de Loire — VILLE DE TOURS — Anval Affluents Nord Val de Loire